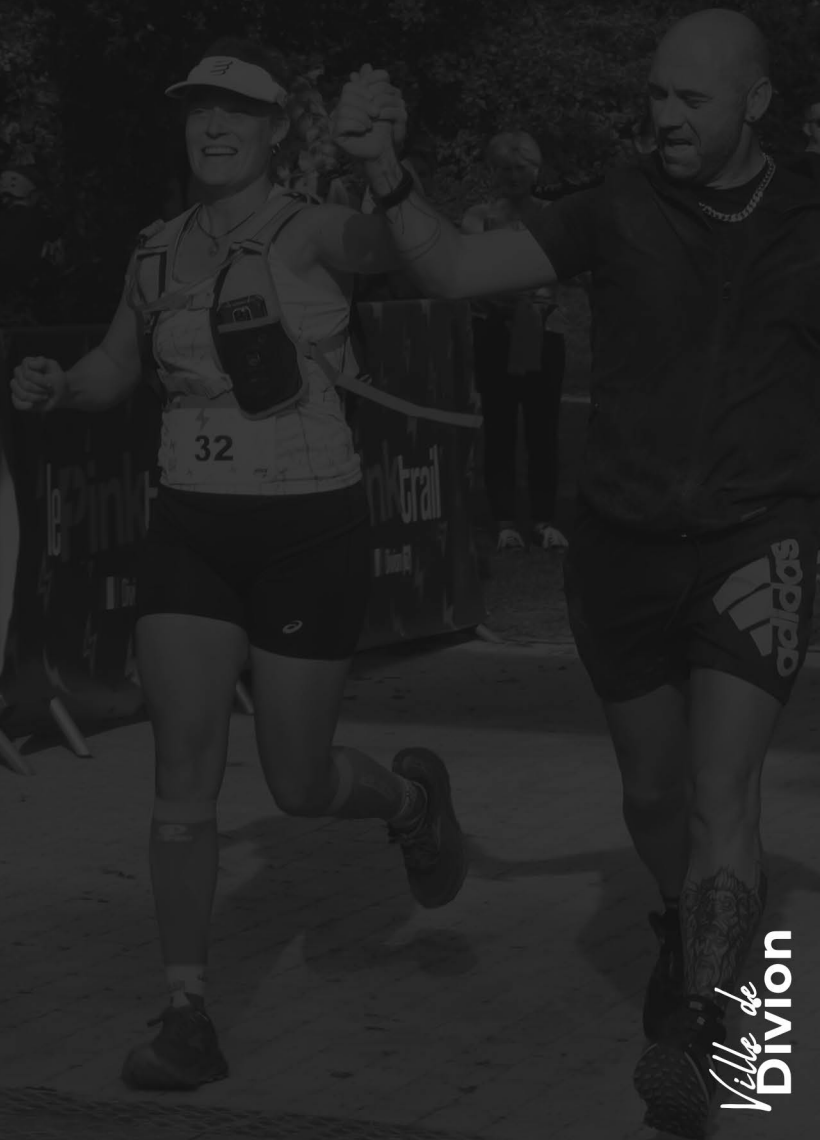


Règlement de la course.

le **Pink** trail

06 octobre 2024.



**BROTHERS
TRAIL** *Ville de*
DIVION



Le Pinktrail est une course solidaire organisée par l'Association **BROTHERS TRAIL**, en partenariat avec la Ville de Divion et divers sponsors, au profit de la lutte contre le cancer du sein. Cet événement se tiendra le 6 octobre 2024 à Divion et propose plusieurs parcours adaptés à différents niveaux de coureurs : 7 km, 14 km, 21 km, une course enfant de 1 km, et une randonnée de 10 km.

Nous avons à cœur de promouvoir la **solidarité** et le **bien-être** au travers de cette manifestation sportive, tout en soutenant activement la Ligue contre le cancer. À ce titre, 3 euros par dossard seront reversés à cette noble cause.

Le règlement qui suit a pour objectif de garantir une organisation optimale et de veiller à la sécurité de tous les participants.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre respect de ces règles, pour que le Pinktrail soit un événement agréable et réussi pour chacun.

Organisation

L'association Brothers Trail organise le Pink Trail le 6 octobre 2024 à Divion. La course comprend quatre épreuves : un 7 km, un 14 km, un 21 km, et une course enfant de 1 km. Une randonnée de 10 km est également proposée. Les inscriptions sont gérées par ASPORT TIMING, qui assure le chronométrage.

Modalités d'Inscription

Les inscriptions seront ouvertes du 10 juillet au 4 octobre à minuit. Aucune inscription ne sera possible le jour de la course.

Les retraits des dossards auront lieu :

- Le 5 octobre en mairie de Divion de 10h à 18h.
- Le jour de la course, jusqu'à 45 minutes avant le départ.

Conditions de Participation

Âge Minimum : 16 ans pour les courses de 7 km et 14 km, 18 ans pour le 21 km.

Certificat Médical : Conformément à la législation en vigueur depuis le 1er avril, les participants devront fournir un certificat médical ou un Parcours de Prévention Santé (PPS) attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Droits d'Inscription

"FLASH" 7 km : 10 euros

"THUNDER" 14 km : 15 euros

"STORM" 21 km : 25 euros

"KIDTRAIL" Course enfant 1 km (6-10 ans) : Gratuit

"FAMILY TREK" Randonnée 10 km : 5 euros

*3 euros par dossard seront reversés à la Ligue contre le cancer.**

Récompenses

Tous les finishers des courses de 7 km, 14 km et 21 km recevront une médaille exclusive "Pinktrail".

Les trois premiers de chaque course (hommes et femmes) recevront un trophée "Pinktrail" et une récompense de nos partenaires.

Chaque participant recevra une boisson (soft ou bière). Les participants du 14 km recevront en plus une portion de frites, et ceux du 21 km auront la possibilité de se faire faire gratuitement un cadre personnalisé de la course avec leur nom, prénom et temps de course.

Les enfants participants à la course "Kidtrail" recevront un petit goodies en symbole de leur participation.

Sécurité

Secouristes : Un poste de secours sera présent sur la ligne de départ.

Parcours : Balisé avec rubalise, panneaux et jalons. Des signaleurs seront présents tout au long du parcours. Certains segments partagent la voie avec des véhicules, les participants doivent faire preuve de prudence.

Ravitaillement : Au 7e km du 14 km et aux 7e et 14e km du 21 km, avec boissons et collations.

Respect de l'Environnement

L'association Brothers Trail s'engage à minimiser son empreinte écologique en utilisant des écocup, en évitant les groupes électrogènes, etc. Les participants sont tenus de respecter l'environnement et de jeter les déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

Droit à l'Image

En participant au Pink Trail, les coureurs acceptent que leur image soit utilisée dans le cadre de la promotion de l'événement, sauf demande expresse de leur part de ne pas apparaître sur les supports de communication.

Informations et Communication

Un guide coureur sera communiqué quelques jours/semaines avant l'événement, contenant des informations sur les retraits des dossards, les accès, parkings, animations et profils de course.

Modification et Annulation

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours, les horaires et autres modalités d'organisation en fonction des circonstances. Les participants seront informés de tout changement dans les meilleurs délais.

En cas d'annulation de l'événement pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation, les modalités de remboursement des inscriptions seront communiquées aux participants.

Assurance

Responsabilité Civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de leur assureur pour les risques liés à l'organisation de la course.

Individuelle Accident : Il est fortement recommandé aux participants de souscrire une assurance individuelle accident couvrant leurs propres risques personnels, car les risques inhérents à la pratique de la course à pied ne sont pas couverts par l'assurance de l'organisation.

Décharge de Responsabilité : Les participants déclarent avoir pris connaissance du règlement et acceptent les risques liés à leur participation. Ils renoncent à tout recours contre les organisateurs en cas de dommage corporel ou matériel survenu lors de l'événement, sauf en cas de faute prouvée des organisateurs.

#TRAILSOLIDAIRE

le **Pink** trail

06 octobre 2024.

**BROTHERS
TRAIL**

Ville de
Divion

**BROTHERS
TRAIL**

Nom de l'Association : Brothers Trail
Numéro RNA : W623008243
Siret : 930 363 916 00014
Adresse : 62460 Divion
Président : Axel Mathon
Contact : asso.brothers.trail@gmail.com

 facebook.com/assobrotherstrail

 instagram.com/asso.brothers.trail

 strava.com/clubs/Brotherstrail

Ville de
DIVION

Nom de la Ville : Divion
Adresse : 1 Rue Pasteur, 62460 Divion
Maire : Jacky Lemoine
Siret : 216 202 705 00010
Contact : contact@ville-divion.fr

 facebook.com/divion62460

le **Pink** trail

06 octobre 2024.